



RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)
REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN
NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK

Membre de la
fidh

NEWS RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTER : Marie Rosy Kesner AUGUSTE DUCENA
PHONE : (509)2940-1222 / 3755-9591 / 3463-4192
Cell : (509) 3782-2897

Nuit sombre à Port-au-Prince et Delmas : Le RNDDH en appelle à la mobilisation populaire

1. Dans la nuit du 29 au 30 juin 2021, à Delmas 32, à Christ-Roi et à l'Avenue N prolongée, des individus armés ont fait feu sur au moins *vingt* (20) personnes, tuant *dix-neuf* (19) d'entre elles et blessant au moins *une* (1) autre.
2. A l'Avenue N prolongée, entre 21 :30 et 22 :00, *une* (1) personne a été tuée par balle.
3. A la rue Dessalines, Delmas 32, vers 22 heures 40, *trois* (3) motocyclettes transportant au moins *deux* (2) individus chacune, tous lourdement armés, ont ouvert le feu sur des personnes. Cette attaque a fait au moins *quinze* (15) morts dont *quatorze* (14) sur le coup et *un* (1) autre, à l'hôpital. Ce dernier faisant partie des *deux* (2) blessés qui avaient été conduits à l'Hôpital Bernard Mevs.
4. A la Rue Acacia, Christ Roi, *trois* (3) personnes ont été assassinées.
5. Selon certains résidents de Delmas 32 rencontrés autour de ces événements sanglants, les individus qui sont impliqués dans l'organisation et la perpétration de ces attaques font partie de la *Base Krache Dife*, dirigée par Wilson PIERRE connu encore sous le nom de James ALEXANDER alias Ti Sonson et Jean Manillo VIAU alias Manino ou Manillo.
6. Voici les premières informations relatives à *seize* (16) des victimes, recueillies par le RNDDH :
 - Diego CHARLES, journaliste de *Radio Vision 2000* et du journal en ligne *LaRepublik*, a reçu *deux* (2) balles dont l'une au flanc droit et l'autre, à l'avant-bras droit. Il se trouvait devant la barrière de sa maison, à la rue Acacia, zone Christ-Roi ;

- Marie Antoinette DUCLAIRE, journaliste du journal en ligne *LaRepublik*, militante politique, a reçu *sept* (7) balles dont *une* (1) à la tempe gauche, *une* (1) à la joue gauche, *une* (1) au bras gauche, *deux* (2) au sein gauche et *deux* (2) autres balles au bras droit. Elle se trouvait au volant de sa voiture, devant la barrière de la maison de Diego CHARLES ;
- Feighnel Fanelson Faldoly a reçu *une* (1) balle au cou, *une* (1) balle au bras gauche et *deux* (2) balles au ventre. Il se trouvait à la rue Acacia, non loin du véhicule de Marie Antoinette DUCLAIRE ;
- Frantz COFFY, accompagnateur d'un chauffeur de camion a été tué d'une balle à la tête. Le chauffeur, atteint de balle, a été transporté d'urgence à l'*Hôpital Bernard Mevs* ;
- Gregory MIZAINE et Luc BIEN-AIME ont été tués à la station de motocyclettes de Delmas 32 ;
- Maxnold GUILLAUME a été atteint de plusieurs projectiles. Il a été transporté d'urgence à l'*Hôpital Bernard Mevs* où il est décédé ;
- Ralph THAM, né le 22 juillet 1984, agent de sécurité affecté à *Eclipse Inn Bar Restaurant*, rentrait chez lui quand il a été tué par balles ;
- Anderson Grégory GREGOIRE et Odel GREGOIRE, *deux* (2) frères, respectivement nés le 1^{er} juin 1995 et le 6 novembre 1987, se trouvaient à la station de motocyclettes de Delmas 32 lorsqu'ils ont été tués ;
- Junior Pierre JEAN HUBERT, né le 16 juin 1979, a été tué par balle ;
- Louiras SCIPION, âgé de *cinquante-cinq* (55) ans, a été tué par balle ;
- Fauline Charles CLAUDE, a été tué par balle ;
- Cavens GEFFRARD, a été tué par balle ;
- Yvnot LEGER, a été tué par balle.

7. Le constat de *onze* (11) des cadavres a été réalisé le 30 juin 2021 par le juge suppléant du Tribunal de Paix de Delmas, Maître Raphaël PIERRE. Les corps du journaliste Diego CHARLES, de la militante Marie Antoinette DUCLAIRE alias Netty et de Feighnel Fanelson Faldoly ont été constatés par le juge suppléant du Tribunal de Paix de *Port-au-Prince*, section Sud, James SAINT JEAN.

8. Les cadavres de *quatre* (4) autres personnes assassinées au cours de la même nuit, n'ont pas été constatés par les autorités judiciaires. Tel est le cas par exemple de Josaphat ainsi connu qui se trouvait dans sa boutique à la rue Dessalines, Delmas 32, lorsqu'il a été mortellement atteint.

9. De plus, parmi les *deux* (2) personnes blessées par balles au cours de cette nuit sombre, recensées par le RNDDH, seul Wilgens POLYNICE a eu la vie sauve, Maxnold GUILLAUME étant décédé à l'Hôpital.

10. Au lendemain de cette nuit sombre à *Port-au-Prince* et à *Delmas*, le *Conseil Supérieur de la Police Nationale* (CSPN) s'est empressé d'affirmer, par le biais du directeur général a.i. de la PNH Léon CHARLES, que le carnage enregistré à Delmas 32 dans la nuit du 29 au 30 juin 2021 a été perpétré par des membres du *Fantom 509* et par des partisans du policier syndicaliste Guerby GEFFRARD, délégué du SPNH-17 lui-même assassiné à Delmas 32 dans l'après-midi du même jour.

11. Le RNDDH tient à souligner que dans la nuit du 29 au 30 juin 2021, *trois* (3) événements sanglants différents se sont produits dans *trois* (3) zones différentes, à des moments différents soit à Delmas 32, à Christ-Roi et à l'Avenue N. Il s'agit cependant de crimes perpétrés par des individus lourdement armés dont certains ont été identifiés par des riverains de *Delmas 32* comme faisant partie de la *Base Krache Dife*, un des gangs influents du *G-9 an Fanmi e Alye*.

12. Le RNDDH condamne les déclarations hâtives et irresponsables, aux conséquences imprévisibles du directeur général a.i. de la PNH Léon CHARLES car, indexer un secteur dans la perpétration de plusieurs crimes ne peut se faire avec autant de nonchalance. En ce sens, le RNDDH rappelle à l'attention de ce dernier que c'est pour éviter des dérives du genre, que le Législateur avait bien pris soin de séparer les rôles des institutions policières et judiciaires, dans le traitement des actes délictueux et criminels.

13. De plus, ces déclarations laissent croire que le carnage de Delmas 32 avait été bien planifié par les bandits armés et que le haut commandement de la PNH avait été mis au courant. En effet, selon le CSPN, c'est pour venger le policier syndicaliste Guerby GEFFRARD qu'une expédition punitive a été menée par des partisans du SPNH-17, membres du *Fantom 509*. Pour arriver à une telle précision dans ces déclarations, *deux* (2) scénarios sont possibles : soit des rumeurs étaient parvenues jusqu'à la PNH concernant la préparation de l'expédition, soit la PNH craignait la perpétration d'une telle expédition. Dans les *deux* (2) cas, l'institution policière avait pour devoir de sécuriser les riverains de Delmas 32. Ce qui n'a pas été fait.

14. Par ailleurs, le RNDDH rappelle que de 2018 à nos jours, au moins *cinq* (5) journalistes ont été assassinés. Il s'agit de :

- Vladimir LEGAGNEUR, 14 mars 2018,
- Rospide PETION, 11 juin 2019,
- Néhémie JOSEPH, 10 octobre 2019,

- Diego CHARLES, 29 juin 2021,
- Marie Antoinette DUCLAIRE, 29 juin 2021.

15. A date, aucun des dossiers des *trois* (3) premières victimes, n'a abouti à un jugement car, l'institution judiciaire totalement effacée, ne travaille que *deux* (2) à *quatre* (4) mois par an, depuis 2018.

16. Il ne fait donc aucun doute, un climat de terreur est instauré dans le pays avec la complicité des autorités étatiques et les droits à la vie, à la sécurité, à l'intégrité physique et psychique des citoyens-nes, sont constamment violés.

17. Dans ce contexte, le RNDDH en appelle encore une fois à la mobilisation citoyenne pour exiger le respect et la réalisation des droits de la population haïtienne.

Port-au-Prince, le 1^{er} juillet 2021